

LA LETTRE ECO

N°171

19 mars 2016

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°171

Le Coin des Épargnants

- Pétrole et euros en hausse

Si vous étiez absent cette semaine...

- Et la Fed décida de jouer le statuquo
- L'INSEE ne croit pas au ralentissement
- La France championne des bébés en Europe

Le Coin de la Conjoncture

- Toute chose étant égale par ailleurs, la croissance mondiale est sous contraintes
- Les 3 000 qui font en partie la France
- Le Royaume-Uni peut-il être un modèle ?

Le Coin des Tendances

- La polyphonie des écrans
- C'est déjà demain sur les réseaux

Le Coin du graphique

- La e-administration plébiscitée

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 18 mars 2016	Evolution Sur la semaine	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 462,51	-0,67 %	4 637
Dow Jones	17 602,30	+2,26 %	17 423
Nasdaq	4 795,65	+0,99 %	5107
Daxx Allemand	9 950,80	+0,81 %	10 743
Footsie	6 189,64	6 139,79	6 242
Euro Stoxx 50	3 059,77	-0,46 %	3 100
Nikkei	16 724,81	-1,26 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,469 %	-0,064	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,213 %	-0,059	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,875	-0,105	2,269 %
Cours de l'euro / dollars	1,1274	+1,11 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars	1 252,1	-1,00 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	41,205	+2,21 %	37,570

Pétrole et euros en hausse

Depuis de nombreux mois, les Etats-Unis souffrent du pétrole à bas prix et d'un dollar trop cher. La FED, en décidant de reporter, à plus tard, la hausse des taux semble avoir entendu le message. Même si la FED n'est pas à l'origine de tout, le pétrole a poursuivi son mouvement de hausse avec un gain de plus de 2 % ; de son côté ; l'euro s'est apprécié de 1 % contre le dollar.

Les places européennes n'ont guère apprécié la montée de l'euro qui pourrait peser sur les exportations et accélérer le ralentissement.... En revanche, la progression du pétrole constitue une bonne nouvelle pour les investisseurs. Sur la semaine, les pertes ont été de ce fait minimes et liées à des prises de bénéfices après plusieurs semaines de progression des cours et avant la semaine de de Pâques, écourtée avec le vendredi saint férié. Wall Street a évidemment apprécié les décisions de la FED et se rapproche en ce qui concerne le Dow Jones de son plus haut. En un mois, l'indice a gagné près de 7 % ce qui permet presque de revenir au niveau du début de l'année 2015 avant les tergiversations sur la hausse des taux. Sur cinq ans, le Dow Jones a gagné près de 50 %...

Le pétrole après avoir un point bas à 27 dollars mi-février, un niveau inconnu depuis 2003, le baril de Brent a regagné depuis lors 55%. Après l'annonce, la semaine dernière, de l'ouverture d'une négociation entre la Russie et l'Arabie Saoudite, le pétrole a gagné cette semaine du fait de la tenue d'une réunion de 15 producteurs OPEP et non-OPEP le 17 avril à Doha, au Qatar. Cette assemblée, qui représente près de 73% de la production mondiale de pétrole devrait tenter de stabiliser la production globale et de soutenir les prix.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Et la Fed décida de jouer le statu quo

Les résultats économiques des Etats-Unis sont toujours mitigés alternant entre le bon et le moins bon. Ainsi, les ventes de détail ont reculé au mois de février de 0,1 % mais ce recul est moins important que prévu. Par ailleurs, sur un an, la progression reste vive, + 3,1 %. Les prix à la production aux Etats-Unis sont retombés dans le rouge en février, comme prévu par les analystes. L'indice des prix à la production a reculé de 0,2 % en données corrigées des variations saisonnières par rapport à janvier où il avait légèrement progressé de 0,1 %.

La déception est venue de la production industrielle. Le recul a été de 0,5 % en février quand il était attendu à 0,3 %. Au mois de janvier, la hausse avait été de 0,9 %. Le taux d'utilisation des capacités de production revient de 77,1 % en janvier à 76,7 % en février. L'économie américaine fonctionne toujours en mode « hoquets ».

Il n'est donc pas surprenant que le comité de politique monétaire (le Federal Open Market Committee, FOMC) de la banque centrale américaine ait jugé que les conditions pour poursuivre le mouvement amorcé en décembre 2015 ne soient pas encore réunies. La FED a ainsi revu son calendrier de hausse des taux. Si en décembre, après avoir relevé d'un quart de point le loyer de l'argent pour la première fois depuis dix ans, elle avait fixé un objectif de taux de 1,4 % à horizon d'un an, la cible a été ramenée à 0,875 %.

Pour justifier ce report des hausses, Janet Yellen, la présidente de la Fed a, au cours de la conférence de presse, mis en avant le fait que « la situation économique et financière mondiale [continuait] de comporter des risques ». Elle a ajouté que l'économie américaine, dans ce contexte difficile, s'était montrée résiliente. La FED a indiqué qu'elle serait vigilante au ralentissement de la croissance dans les pays émergents et aux conséquences des turbulences financières sur l'économie américaine.

L'INSEE ne croit pas au ralentissement

La France réussira-t-elle à passer entre les gouttes du ralentissement de l'économie mondiale en 2016. L'INSEE le croit. Dans sa dernière note de conjoncture, l'institut statistique prévoit que la croissance de l'économie française serait de 0,4 % pour le premier trimestre comme pour le deuxième. Sans être exceptionnel, ce taux de croissance permettrait de facto d'assurer un taux de croissance d'au moins 1 % sur l'année. Il serait même possible d'envisager un taux de croissance de près de 1,5 % ce qui est l'objectif du Gouvernement. En revanche, les organismes économiques internationaux tablent sur un taux de 1,1 à 1,2 %. L'INSEE considère que la France sera, du fait de structure, de sa faible dépendance au commerce international, moins touchée que ses partenaires par le ralentissement du commerce international. La France décroît moins vite que ses voisins quand l'économie mondiale s'essouffle ; à contrario, elle réagit plus lentement en cas de rebond de croissance.

La croissance de ce premier semestre, en France serait alimentée par un ressaut de la consommation des ménages du fait d'une fin d'hiver plus froide (dépenses accrues d'énergie) et d'une reprise dans les services (hébergement, restauration et transports) qui avaient souffert des attentats de novembre. Cette hausse de la consommation est liée à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages (+0,8% sur le semestre). L'Euro de football et le passage en TNT HD devraient, par ailleurs, provoquer une augmentation de leurs dépenses d'électroménager.

L'investissement des entreprises porterait également la croissance avec une hausse de +0,7 % au premier trimestre et de +0,8 % au deuxième. L'investissement commence à réagir aux mesures prises par le Gouvernement dont celle liée à l'amortissement qui sera prolongée par le gouvernement. Il est favorisé par la baisse des taux d'intérêt. Les entreprises profitent également du redressement de leur taux de marges des entreprises et de la baisse du cours du pétrole. Ce taux est désormais de 32,5 % au plus haut depuis 2008. Le CICE et le pacte de responsabilité jouent un rôle sensible dans l'amélioration du taux de marge. En revanche, l'investissement des ménages en logement devrait poursuivre sa baisse.

De son côté, le commerce extérieur devrait jouer positivement en faveur de la croissance au 1^{er} semestre avec la livraison prévue des Rafale, du porte-hélicoptères Mistral à l'Egypte et du paquebot construit aux chantiers navals STX.

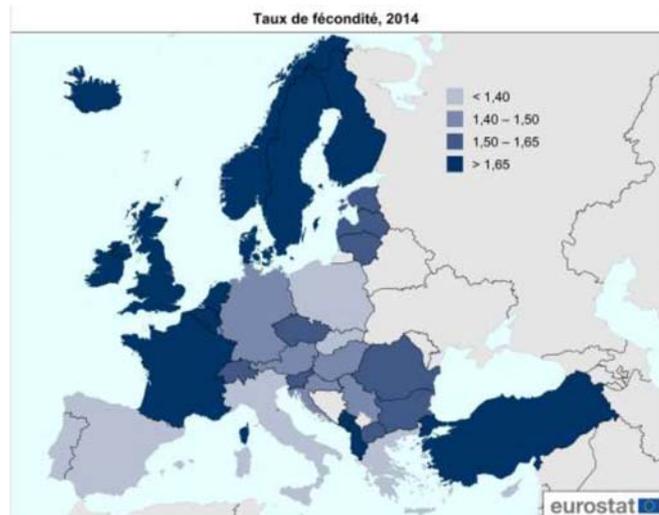
Dans ces conditions, une augmentation des créations d'emploi est attendue à hauteur de 63 000 postes à fin juin, supérieure à la hausse spontanée de la population active. Le taux de chômage, relativement stable depuis la mi-2014,

pourrait reculer de 0,1 point pour s'établir à 9,9 % en France métropolitaine (10,2% avec l'Outre-mer) à fin juin. Il retrouverait ainsi son niveau de début 2014.

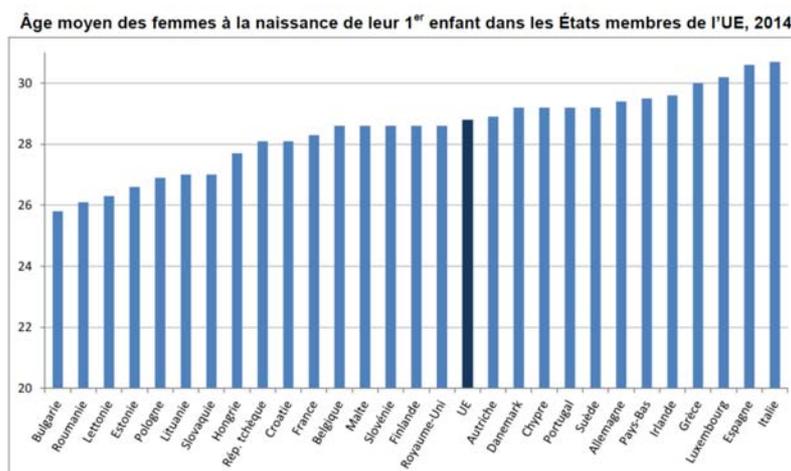
La France championne des bébés en Europe

En 2014, 5,132 millions de bébés sont nés au sein de l'Union européenne (UE), contre 5,063 millions en 2001. Parmi les États membres, la France a enregistré le nombre le plus élevé de naissances (819 300 en 2014). Notre pays devance le Royaume-Uni (775 900), l'Allemagne (714 900) et l'Italie (502 600).

En moyenne dans l'UE, les femmes qui ont donné naissance à leur premier enfant en 2014 avaient presque 29 ans (28,8 ans). Le taux de fécondité au sein de l'Union Européenne a augmenté entre 2001 et 2014, passant de 1,46 à 1,58. En 2014, Il est le plus élevé en France avec un taux de 2,01 et le plus bas au Portugal avec un taux de 1,23.



La plupart des États membres ont enregistré une hausse du taux de fécondité entre 2001 et 2014. Les augmentations les plus fortes ont été observées en Lettonie (de 1,22 en 2001 à 1,65 en 2014, soit +0,43), en République Tchèque (+0,38) et en Slovénie (+0,37). En revanche, les baisses les plus marquées ont été enregistrées à Chypre (-0,26), au Portugal (-0,22) ainsi qu'au Luxembourg (-0,16).



LE COIN DE LA CONJONCTURE

Toute chose étant égale par ailleurs, la croissance mondiale est sous contraintes

Ces quinze dernières années, la Chine et plus globalement les pays émergents ont porté la croissance de l'économie mondiale. Le ralentissement de la Chine, la récession au Brésil et en Russie ne peuvent que peser sur l'activité. La croissance mondiale éprouve désormais les pires difficultés à franchir la barre des 3 %.

Plusieurs facteurs structurels jouent en défaveur d'une progression de la croissance.

La tertiarisation croissante de l'économie constitue indéniablement un frein. Les services génèrent moins de gains de productivité que l'industrie. Le développement des services, au sein des pays émergents et en premier lieu en Chine, nécessite la mise en place d'infrastructures (réseaux de distribution). Par ailleurs, les augmentations des coûts provoquées par l'augmentation des salaires et de la couverture sociale ont amoindri la compétitivité de la Chine.

Cette érosion de la croissance est également imputable au vieillissement de la population mondiale. La planète comptera, en 2030, un milliard de personnes de plus de 65 ans contre 500 millions aujourd'hui. Il est communément admis que le vieillissement de la population est synonyme de moindre gains de productivité et de moindres prises de risque

Nous assistons à une déformation du partage des revenus au niveau mondial au détriment des salariés, un phénomène générateur d'une perte de croissance de la consommation.

Le désendettement ne contribue pas positivement à l'activité. La forte progression des dettes publiques et privées dans les années 90 et 2000 peut être assimilée à l'achat de croissance à crédit. Or, cet investissement se révèle moins rentable que prévu. Le surcroît de croissance n'est pas au rendez-vous car les crédits ont plus servi à financer des frais de fonctionnement qu'à préparer l'avenir. Cet endettement s'accompagne ou est la conséquence d'un excès d'épargne provoqué par des excédents commerciaux sans précédent et par des transferts financiers de pays à fortes capacités de consommation au profit de pays à faibles capacités de consommation. Le taux d'épargne mondiale est passé de 27 % du PIB en 2000 à 31 % du PIB en 2015. De plus, le désendettement actuel accentue ce phénomène. .

La crise financière de 2008 et la réplique de 2011 en Europe ont, enfin, accentué l'aversion aux risques. Or, sans prise de risque il n'y a pas de croissance. Il y a aujourd'hui une tendance lourde soit à réduire le risque, soit à le déporter sur les maillons en bout de chaîne (ubérisation de l'économie, sous-traitance, auto-entrepreneurs....).

Ces facteurs ont donc tendance de réduire la croissance potentielle. Les faibles gains de productivité, générés par la révolution du digitale et des réseaux constituent, par ailleurs, un élément à prendre en compte. On voit des objets connectés et du big data partout sauf dans les statistiques économiques pour paraphraser Robert Solow (Prix Nobel d'Économie.)

Les 3 000 qui font en partie la France

L'INSEE a réalisé une étude sur les 3000 entreprises représentant le cœur de l'économie française. Les entreprises concernées interviennent dans le secteur marchand mais l'INSEE a exclu de son champ d'investigation les secteurs agricole et financier ce qui est regrettable compte tenu du poids important de ces deux secteurs au sein de notre économie.

En 2013, les 3,3 millions d'entreprises françaises du secteur marchand réalisent une valeur ajoutée de 986 milliards d'euros, soit plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie. Les 3 000 premières entreprises sont à l'origine de 52 % de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands (509 milliards d'euros), soit près d'un quart du produit intérieur brut. Elles sont à l'origine de 83 % des exportations, de 70 % de l'investissement et de 58 % de l'excédent brut d'exploitation du champ. Elles emploient 5,1 millions de salariés en équivalent temps plein soit 43 % des salariés de ces secteurs et près de 20 % de l'emploi total en France.

Contrairement à certaines idées reçues, parmi les 3 000 entreprises si 240 sont des grandes entreprises, 2 030 sont des entreprises de taille intermédiaire (ETI), 590 sont des petites et moyennes entreprises (PME) hors microentreprises, et 140 sont des microentreprises (PME-MIC). Mais attention ces chiffres cachent une autre réalité. De nombreuses PME sont des filiales de grands groupes.

Il y a une grande stabilité au sein de ce groupe des 3 000. Plus de huit sur dix entreprises étaient déjà, « au cœur de l'économie française » en 2012 dont la quasi-totalité des grandes entreprises et des ETI, et les deux tiers des PME. En revanche, très peu de PME-MIC étaient aussi présentes en 2012. Les PME qui apparaissent dans ce classement sont bien souvent des unités ne portant que ponctuellement des investissements pour des groupes ou des administrations publiques.

Les entreprises industrielles demeurent un moteur essentiel de l'économie nationale, même si l'industrie en France connaît un lent repli depuis plusieurs décennies. Les 1 140 principales entreprises industrielles représentent environ 40 % des effectifs salariés, de la valeur ajoutée, de l'investissement et de l'excédent brut d'exploitation des 3 000 entreprises. Elles représentent 69 % aux exportations de ces entreprises, ce qui correspond à 57 % des exportations des 3,3 millions d'entreprises implantées en France.

Le Royaume-Uni peut-il être un modèle ?

Le Royaume-Uni dépasse, depuis 16 ans, la zone euro en termes de croissance. L'écart de croissance depuis 1998 est entre la zone euro et le Royaume-Uni de 14 points en faveur de cette dernière. Le taux de chômage qui était supérieur d'un point en 2009 au Royaume-Uni par rapport à celui de la zone euro, y est désormais deux fois plus faible.

Les créations d'emploi au Royaume-Uni ont été favorisées par la faible protection de l'emploi, la faiblesse des cotisations sociales des entreprises et par le développement de formes très flexibles d'emploi. Par ailleurs, le système britannique repose sur un système de protection sociale bien moins large que celui en vigueur en Europe continentale. Ainsi, les prestations sociales représentent moins de 15 % du PIB contre plus de 18 % en zone euro et 33 % du PIB en France.

Par ailleurs, depuis 2007, le salaire réel par tête au Royaume-Uni a tendance à diminuer quand il a tendance à poursuivre, même à vitesse réduite, sa progression au sein de la zone euro. Le salaire réel britannique a perdu plus de 10 points de 2007 à 2016 en passant d'un indice 137 à 123 (indice 100 en 1998) quand le salaire réel par tête moyen de la zone euro a gagné près de 3 points.

Pour autant, la consommation des ménages progresse plus vite au Royaume-Uni qu'en zone euro. L'écart depuis 1998 est de 15 points en faveur du premier. Etant donné que le salaire par tête a plutôt tendance à baisser, les Britanniques puisent dans leur épargne. De 2010 à 2016, le taux d'épargne est passé de 12 à 4 % du revenu disponible brut. Après avoir progressé de 2008 à 2013 ce dernier se réduit fortement depuis. Par ailleurs, les ménages sont plus endettés au Royaume-Uni qu'en zone euro, 140 % du PIB contre 96 %. En revanche, les entreprises britanniques se sont fortement désendettées, leur niveau de dettes est revenu à celui du début du siècle (contraction de 20 points du PIB depuis la crise de 2008).

La croissance britannique n'empêche pas la poursuite du déclin industriel. La valeur ajoutée du secteur manufacturier représente 8 % du PIB au Royaume-Uni contre 14 % au sein de la zone euro. Depuis 1998, le poids du secteur manufacturier a diminué de 4,5 points de PIB Outre-Manche quand il est resté stable au sein de la zone euro.

Le solde commercial du Royaume-Uni s'est fortement dégradé. Il est passé de -2 % à -6 % du PIB de 1998 à 2015. Les exportations britanniques progressent moins vite que celles de la zone euro.

Au niveau économique, le Royaume-Uni se caractérise par le poids important de l'immobilier – surtout depuis 2010 – et du secteur financier.

Les effets de richesse immobilière sont bien plus importants au Royaume-Uni que dans la zone euro, les prix de l'immobilier qui ont fortement augmenté tirent la consommation des ménages et l'activité de construction. Depuis 1998, les prix de l'immobilier ont été multipliés par trois au Royaume-Uni quand la hausse au sein de la zone euro a été de 80 %. En revanche, en ce qui concerne l'immobilier

commercial, le Royaume-Uni et la zone euro connaissant, depuis 1998, la même hausse (multiplication par près de 4).

L'autre caractéristique du Royaume-Uni provient du poids de son secteur financier qui a réussi à surmonter la crise de 2008 même si le trend de croissance est inférieur à celui du début des années 2000. Néanmoins depuis 1998, la valeur ajoutée de ce secteur a doublé au Royaume-Uni quand la hausse n'est que de 30 % en zone euro.

La structure des emplois et des activités traduit une véritable spécificité britannique qui la rend difficilement imitable par les pays de la zone euro. Par ailleurs, le modèle de développement britannique demeure assez fragile. Il dépend tout à la fois de la construction, du financier et du développement d'emplois faiblement qualifiés et rémunérés.

LE COIN DES TENDANCES

La polyphonie des écrans

Le temps de l'écran de télévision fédérateur de toute la famille a vécu. Le nombre d'écrans sur lesquels les membres d'une même famille peuvent regarder la télévision, consulter Internet ou jouer à des jeux vidéo explosent. En 2015, chaque foyer dispose en moyenne 6,4 écrans...

Chaque jour, nous passons notre temps à jongler d'un écran à l'autre.

60,9 % des Français ont au moins un contact quotidien avec l'ordinateur et 59,7 % avec le téléphone mobile pour consulter des contenus média et multimédia. Ce multi-équipement augmente les sources d'information dans les familles. Même si son rôle baisse, la TV demeure néanmoins, de loin, l'écran le plus regardé mais son usage baisse surtout chez les plus jeunes. 86,6 % des Français la regardent chaque jour contre plus de 89 % il y a 5 ans. Chez les 13-34 ans, la baisse est beaucoup plus forte. Ils ne sont plus que 79 % à regarder chaque jour la TV. Ils sont, en revanche, 69,3 % à utiliser quotidiennement un ordinateur (60,9 % pour l'ensemble de la population). Ils sont 75,2 % à utiliser chaque jour leur mobile pour aller sur Internet contre 59,7 % pour l'ensemble de la population. Enfin, 14,3 % des 13-34 ans recourent à une tablette chaque jour contre 10,8 % pour l'ensemble de la population.

L'usage des écrans et des médias diffère tout au long de la journée. La radio est désormais cantonnée au réveil et au début de matinée ainsi qu'aux trajets en voiture. Le téléphone portable sert de moins en moins de « téléphone » il est avant tout utilisé pour se connecter aux médias le matin durant les transports en commun et tout au long de la journée pour envoyer des mails et des messages. L'ordinateur est le champion incontesté des heures de bureau et d'études. A midi, la télévision connaît son premier pic avant d'être un leader encore incontesté entre 18 heures et minuit. Le pic d'affluence est atteint à 21 heures ce qui explique pourquoi les chaînes privées ont, ces dernières années, reculé leurs pages publicitaires qui auparavant se situaient autour de 20 H 30 / 20 H 40. La tablette joue le rôle de deuxième écran et permet aux enfants de s'affranchir du programme familial unique. L'utilisation de la

tablette progresse fortement après 20 heures 30 et persiste après 21 heures. Ce sont les jeunes générations qui recourent à ce support après le dîner soit pour s'informer, soit pour être sur les réseaux ou pour regarder des vidéos. Par ailleurs, l'utilisation combinée de deux écrans se multiplie. Le Smartphone est utilisé, en parallèle, avec tous les autres écrans.

Les jeunes de 18-24 ans sont tout naturellement les plus accros des Smartphones. Ils sont équipés à 82 % et 88 % n'imaginent pas la vie sans. L'instrument permet d'accéder aux médias, aux réseaux, à ses tribus. Il est fréquemment utilisé par les jeunes la nuit. Il sert aussi de réveil le matin, de lecteur de musique et de vidéos, de jeux... et accessoirement, de téléphone. 86,7 % des 15-24 ans ne se séparent pas de leur portable durant la journée, le smartphone est devenu presque vital. A 10 heures, 28,2 % sont connectés à leur mobile, 33,3 % à midi et 36,8 % à 19 heures. Jusqu'à 21 heures, on dénombre encore 30 % qui utilisent leur mobile.

Néanmoins, l'ordinateur est considéré comme plus important que le portable qui est même devancé par la télévision. Le téléviseur arrive au deuxième rang des préférences, en raison du confort de visionnage que procure la large taille de l'écran et la qualité de l'image. Le téléphone portable, lui, n'arrive qu'au 3^{ème} rang des écrans préférés mais c'est en grande partie du fait qu'il est un élément incontournable du quotidien, tout à la fois instrument de communication avec les parents qu'outil de loisirs.

En termes de croissance pour l'accès aux médias, le téléphone mobile enregistre une très forte croissance depuis 2008 en ayant gagné près de 5 millions d'utilisateurs. Ce résultat est la conséquence d'un équipement croissant en Smartphones.

Les Français veulent aujourd'hui s'informer et se divertir n'importe où, n'importe quand, quel que soit le terminal utilisé, notamment à l'aide des écrans mobiles. Ce phénomène est résumé par l'acronyme anglais ATAWAD (AnyTime, AnyWhere, AnyDevices).

Les 15-24 ans, des connectés pluridimensionnels

20 % des jeunes de 15 à 24 ans regardent la télévision sans passer par le sempiternel poste. Ils recourent à la tablette, à l'ordinateur voire au Smartphone (16 % regardent la télévision en live sur leur ordinateur, 8 % sur leur tablette et 6 % sur leur smartphone). Les frontières entre les écrans et entre les médias disparaissent avec comme principe « la télé que je veux, où je veux, quand je veux ».

Les réseaux sociaux ne suffisent pas à assouvir les besoins de communiquer

Près de neuf jeunes sur dix sont inscrits sur au moins un réseau social. Facebook, règne en maître avec 76 % d'adeptes contre 33 % pour Snapchat, 24 % pour Twitter et 18 % pour Instagram. Ces réseaux s'imposent comme vecteurs de communication mais aussi comme outils d'identification sociale (appartenance à un groupe, à une tribu...). 46 % des jeunes suivent des pages d'artistes et 30 % des

marques commerciales. La communication via les réseaux ou via SMS prime sur les appels téléphoniques (respectivement 42 %, 70 % et 37 %).

La vidéo un marqueur de la jeunesse

53 % regardent des vidéos chaque semaine. Le smartphone facilite cette consommation de mini-programmes attractifs et aux formats très courts. Si les jeunes sont également et surtout plus accros aux jeux vidéo que leurs aînés (65% ont joué au cours du dernier mois), les 25-34 ans et les 35-49 ans les suivent de près (56% pour chacune de ces populations). Les plus de 50 ans sont plutôt assez réfractaires à ce type de d'activité.

Le cinéma, l'activité « hors écran »

Comme activité extérieure, le cinéma fait de la résistance chez les jeunes. Cette sortie est synonyme de convivialité. 88 % des jeunes de 15-24 ans affirment être allés au moins une fois dans l'année voir un film dans une salle de cinéma. Au-delà de la convivialité, ils mettent en avant l'évasion, le confort de visionnage. Les concerts arrivent loin derrière avec 34 % des jeunes seulement qui en ont vu au moins un dans l'année. Les jeunes vont voir 6 films par an en moyenne, soit 3 films de moins que dix ans plus tôt.

La radio n'est plus « in » mais n'est pas complètement « out »

La radio n'est plus le média phare des jeunes après le dîner comme pour les jeunes générations des années 60 et 70 mais elle reste un média important. Elle suit les jeunes tout le long de la journée même si elle est de plus en plus concurrencée par le streaming. Les jeunes privilégient les radios musicales afin de découvrir de nouveaux artistes mais aussi pour s'informer à l'occasion. Trois jeunes sur dix s'informent via les flashes des musicales (base 18-24 ans), 19 % via les généralistes. Au global, compte tenu du fait que certains écoutent les deux genres de stations, 40 % s'informent via la radio.

C'est déjà demain sur les réseaux

Sur les réseaux sociaux, la mode est au « live streaming social ». De plus en plus d'artistes s'y mettent mais cela concerne également tous les Internauts. Des rendez-vous « vidéo » en direct sont ainsi fixés permettant à une tribu de se retrouver par l'intermédiaire d'une plateforme, Facebook par exemple. La réalité virtuelle s'intègre de plus en plus au social media. De plus en plus de marques recourent à des vidéos à 360° au sein des réseaux. L'arrivée de l'Oculus Rift devrait démultiplier les possibilités de vivre des expériences 360° de manière sociale, entre amis ou avec des inconnus.

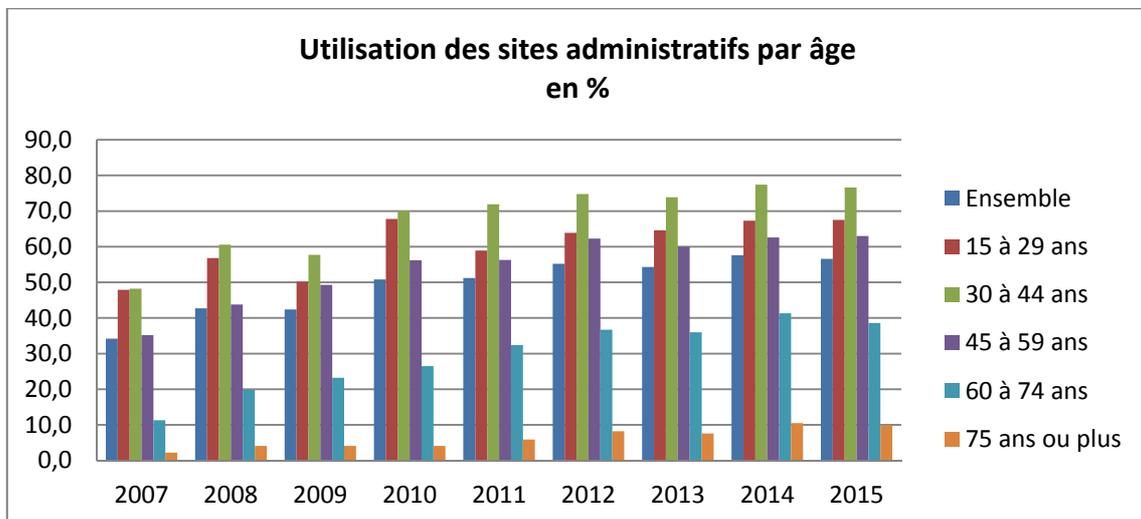
Les réseaux sociaux développent des boutons d'achats sur leurs plateformes afin d'être redirigés vers des sites marchands. La plateforme Pinterest avec le « Buyable Pin » devrait permettre d'effectuer ses achats directement sur la plateforme.

Facebook entend prendre pied sur le marché professionnel en développant « Facebook@Work », un réseau interne pour les professionnels. De son côté, Twitter qui peine à réinventer son modèle et à dégager des bénéfices pourrait bien abandonner le principe des 140 caractères. L'objectif serait de concurrencer tout à la fois Facebook et Snapchat.

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Le succès de l'e-administration française

L'administration française est plutôt en pointe en matière de services offerts en ligne. Au niveau de l'Union européenne, elle a été une des premières à men réaliser la dématérialisation des opérations fiscales tant avec les entreprises qu'avec les particuliers. Les administrations locales sont en train de suivre. Les Français, de leur côté, ont pris l'habitude de consulter les sites administratifs. Près de 60 % des Français se rendent au moins une fois par an sur un site administratif. Ce taux avoisine 60 % pour les 30-44 ans. Seuls les plus de 75 ans qui sont moins connectés sont à la traîne avec un taux de 10 %. Au moment où l'administration fiscale entend rendre obligatoire la déclaration de l'impôt sur le revenu par Internet, le problème numéro un sera l'encadrement des seniors.



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 21 mars

Pour la **zone euro**, sera publiée la **balance des comptes courants** du mois de janvier.

En **Allemagne**, la Bundesbank communiquera son **rapport mensuel** du mois de mars.

Au **Royaume-Uni**, seront rendues publiques l'**enquête sur les tendances industrielles et les commandes** du mois de mars.

Pour la **zone euro**, sera publiée la **confiance des consommateurs** du mois de mars.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre l'**indice de l'activité nationale de la FED de Chicago** pour le mois de février.

Aux **Etats-Unis**, seront communiquées les **ventes de maisons existantes** du mois de février. **Apple tiendra une conférence de presse.**

Mardi 22 mars

Pour le **Japon**, l'**indice PMI manufacturier Nikkei** du mois de mars sera publié.

En **Allemagne**, seront communiquées les **indices IFO estimation courante, perspectives et climat des affaires du mois de mars**. Seront également publiées les **enquêtes ZEW sur « situation courante » et « le sentiment économique »** du mois mars.

L'**enquête ZEW « sentiment économique »** sera également publiée pour la **zone euro**.

Au **Royaume-Uni**, seront rendus publics les **indices des prix à la consommation et des prix au détail** du mois de février.

Aux **Etats-Unis**, l'**indice Redbook du mois de mars** est publié. Seront également communiqués l'**indice des prix des maisons du mois de janvier** et l'**indice de la FED de Richmond – indice manufacturier** du mois de mars.

Mercredi 23 mars

Au **Japon**, il faudra suivre l'**indice de la production industrielle**.

En **Chine**, il faudra regarder l'**indice des indicateurs avancés**.

Aux **Etats-Unis**, seront communiquées les **ventes de maisons neuves** du mois de février.

Jeudi 24 mars

En **Allemagne**, il faudra regarder l'enquête **GfK sur la confiance des consommateurs** du mois d'avril.

En **France**, il faudra regarder l'**indice sur le climat des affaires** du mois de mars. Seront également publiés **les enquêtes de conjoncture de l'Insee** de mars et **le nombre de demandeurs d'emploi** de février.

Les **indices Markit – PMI manufacturier du mois de mars** seront publiés pour la **France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**. Seront également publiés l'**indice PMI-Markit des services** pour la France et l'Allemagne.

Il faudra enfin suivre l'**indice PMI Composite Markit** du mois de mars pour la **France, l'Allemagne et la zone euro**.

En **Italie**, il faudra regarder **les ventes industrielles** du mois de janvier.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les ventes de détail** du mois de février.

Aux **Etats-Unis**, seront communiquées **les commandes de biens durables** du mois de février.

Au **Japon**, il faudra suivre l'**indice des prix à la consommation** du mois de mars pour la région de Tokyo et celui de l'ensemble du pays pour le mois de février.

Vendredi 25 mars (marchés financiers fermés : vendredi saint)

En **France**, seront attendus **les résultats du PIB pour le 1^{er} trimestre**. Sera rendu public l'**indice de confiance des consommateurs** du mois de mars. Seront également publiés **les comptes nationaux des administrations publiques de 2015 (1^{ers} résultats) et la dette au sens de Maastricht des administrations publiques** au 4^{ème} trimestre 2015.

Aux **Etats-Unis**, **les résultats définitifs du PIB du 4^{ème} trimestre** seront communiqués. Il faudra également regarder **le décompte des forages pétrolier US Baker Hughes**.

Dimanche 27 mars

Passage à l'heure d'été en Europe continentale avec passage de GMT+1 à GMT+2.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC